

# Union des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants Du Département de l'Oise



Reconnue d'utilité publique par décret du 25 janvier 1927 sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de  
l'Oise

\*\*\*\*\*

UMRAC 16 rue Louis Graves 60000 BEAUVAIS

03.44.45.04.16 ou [umrac@orange.fr](mailto:umrac@orange.fr)

site: <https://www.umrac-oise.fr>

## *Procès verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2023*

Le samedi 23 septembre 2023 à 14h00, 1 rue du pont de Paris à Beauvais, s'est tenue l'assemblée générale convoquée le 12 juillet 2023 ci-après relaté.

Monsieur Patrice Caudron, Président, déclare ouverte l'assemblée générale, en présence de Monsieur Chiss Lionel 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Beauvais, monsieur Odent Jean-François directeur de l'ONaCVG de l'Oise, Madame Lefebvre Nadège présidente du conseil départemental étant excusées.

L'Union compte actuellement 1079 adhérents représentés par 59 présidents de groupe

Le nombre de présidents ou mandataire présent est de 28

L'assemblée peut valablement délibérer les résolutions sur l'ordre du jour suivant :

1° Vote à bulletin secret des présidents ou mandataires pour les administrateurs et la commission de contrôle

2° Rapport d'activité 2022

3° Rapport financier 2022

4° Approbation des comptes et affectation du résultat

5° Dissolution des comités pour l'année 2022

6° Acceptation des donations pour 2022

7° Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2024

8° Montant des cotisations pour 2024

9° Orientations stratégiques

10° Quitus donné au conseil d'administration sur sa gestion de l'association

11° Résultats du vote à bulletin secret des élections au conseil d'administration et à la commission de contrôle

12° Questions diverses

**Première résolution** : 4 candidats se présentent à l'assemblée pour le conseil d'administration, et 1 candidats pour la commission de contrôle.

### ADMINISTRATEURS

DUPETIT Vincent

LENNE Roger

PERONNET Robert

VANNESPENNE Robert

### COMMISSION DE CONTRÔLE

SIMONET Styvain

SPB

CF

**Deuxième résolution : Rapport d'activité 2022 lu par le secrétaire général**

614 pour 0 contre 0 nuls

Adopté à la majorité

**Troisième résolution: Rapport financier 2022 lu par le trésorier général**

614 pour 0 contre 0 nuls

Adopté à la majorité

**Quatrième résolution : Approbation des comptes et affectation du résultat**

Le résultat positif des comptes de 13 347€ est affecté à la réserve des travaux

614 pour 0 contre 0 nuls

Adopté à la majorité

**Cinquième résolution : Dissolution des comités pour l'année 2022**

Groupe UMRAC de HAUDIVILLERS restitution des fonds 1795,22€

Groupe UMRAC de ANSAUVILLERS restitution des fonds 602,20€

Groupe UMRAC de BAILLEURL LE SOC restitution des fonds 96,19€

Groupe UMRAC de ORVILLERS SOREL restitution des fonds 1253,80€

Groupe UMRAC de SAVIGNIES restitution des fonds 11,68€

614 pour 0 contre 0 nuls

Adopté à la majorité

**Sixième résolution : Acceptation des donations pour 2022**

On fait don à l'UMRAC de l'Oise de leur frais-kilométriques

Bronsart Jean-Philippe pour 2444€

Caudron Patrice pour 1766€

Dezord Jean-Pierre pour 1744€

614 pour 0 contre 0 nuls

Adopté à la majorité

**Septième résolution : Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2024**

614 pour 0 contre 0 nuls

Adopté à la majorité

**Huitième résolution :**

Montant des cotisations pour 2024.

Le président propose de maintenir le même prix qu'en 2023

Le président propose également que les femmes d'affiliés soit au même tarif que les femmes de combattants soit 6€ pour la part UMRAC.

614 pour 0 contre 0 nuls

Adopté à la majorité

**Neuvième résolution : Orientations stratégiques de l'UMRAC**

Le conseil d'administration et moi même envisageons de poursuivre notre politique de remise à niveau de l'immeuble, l'intérieur étant pratiquement terminé, nos trois appartements loués et nos bureaux rénovés, il faudra penser à la toiture qui a 70 ans d'âge.

Nous envisageons également une campagne de recrutement d'adhérents, le potentiel de combattants étant restreint, nous comptons sur les affiliés pour garantir le devoir de mémoire. La forme de cette campagne sera à définir et nous devons nous attacher à faire rayonner l'UMRAC. Nous sommes donc à votre écoute pour d'éventuelles idées qui pourront être débattues lors des questions diverses.

614 pour                      0            contre                      0            nuls

Adopté à la majorité

**Dixième résolution : Quitus donné au conseil d'administration sur sa gestion de l'association**

614 pour                      0            contre                      0            nuls

Adopté à la majorité

**Onzième résolutions:** Résultat du vote à bulletin secret des élections au conseil d'administration et à la commission de contrôle.

24 présidents et 4 mandataires ont voté représentant 614 voix sur 1079 inscrits

614 voix exprimés

Ont obtenu pour le conseil d'administration:

DUPETIT Vincent	570 voix	ELU
LENNE Roger	614 voix	ELU
PERONNET Robert	614 voix	ELU
VANNESPENNE Robert	598 voix	ELU

Pour la commission de contrôle :

SIMONET Styvain	586 voix	ELU
-----------------	----------	-----

**Douzième résolution : Questions diverses :**

-Demande d'explications concernant la gestion et le statut des groupes.

Le secrétaire général rappelle l'article 14 des statuts de l'UMRAC et les articles 6 et 7 du règlement intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal, paraphé et signé par le président et le secrétaire général.

Le Président  
Patrice Caudron

Le secrétaire général  
Jean-Philippe Bronsart

